



Réseau « parentalité » du territoire Gangeois Réunion du 18 février 2016

1/ Présentation

A l'initiative de la communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises et du réseau départemental « Parentalité 34 », une rencontre a été organisée pour réunir les acteurs travaillant à l'accompagnement des parents sur ce territoire. L'objectif étant de mettre en place un espace d'échange d'informations, de partage d'expériences et de projets entre les différents partenaires concernés par cette thématique du « soutien à la parentalité », avec l'idée également de créer une culture commune sur cette thématique.

Ce projet prend appui sur les REAAP : Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, qui existent depuis 1999 sur le plan national. Une charte a été rédigée pour donner un cadre à ce dispositif. (Voir la charte jointe en fin de compte rendu).

Il y a déjà du travail en réseau sur Ganges, il y a déjà une « culture du réseau », il s'agirait donc d'élargir ce travail sur le thème de l'accompagnement à la parentalité.

La communauté de communes a commencé à élaborer un annuaire pour répertorier les structures et les personnes travaillant dans le champ de la parentalité sur le Gangeois, cet outil pourra être à la disposition de chacun afin de faciliter la communication entre les acteurs et l'orientation des familles.

Pour cette 1^{ère} rencontre, 25 personnes étaient présentes (voir la liste et les coordonnées en fin de compte rendu).

Mr Fabrier, élu à la communauté de communes, et Mr Sabaté, coordonnateur du service Enfance Jeunesse ont ouvert cette réunion.

Les animateurs de Parentalité 34 ont présenté un diaporama exposant les origines de ce réseau départemental et son fonctionnement actuel composé de plusieurs réseaux locaux sur les différents territoires du département. Un réseau Gangeois pourrait se construire et apporter une nouvelle dynamique.

Un deuxième diaporama a été présenté pour exposer les modalités de fonctionnement d'un réseau local « parentalité ». Le réseau Gangeois pourra suivre cette méthodologie, ou y apporter des modifications pour l'adapter à son territoire.

2/ Echanges entre les participants

Différentes remarques et questions ont émergé :

Est-ce que ce réseau couvrirait toutes les tranches d'âges ?

Y aurait-il la possibilité de travailler par petits groupes restreints, que ce soit sur des thématiques différentes, sur des projets concrets et à court terme, sur des tranches d'âge différentes ?

Quelles thématiques aborder ? Comment travailler ensemble ? Comment établir des passerelles ?

L'importance des diagnostics : comment faire des diagnostics partagés (ou un diagnostic partagé) ? Que ce soit à la crèche, à l'école, au centre de loisirs, au collège, quelles problématiques chacun peut-il constater de sa place ? Comment les mettre en partage et en réflexion ?

« Un réseau pourrait nous aider à avoir du lien avec les autres acteurs »

« Nous représentons des structures définies par des missions. Il serait intéressant que chaque acteur parle de ses partenariats ... »

« La parentalité ne se résume pas à l'enfance, l'enfant n'est pas la seule porte d'entrée, les parents le sont également... En fait, ce sont les parents la porte d'entrée. Et les parents peuvent avoir des enfants appartenant à plusieurs tranches d'âge, et donc rencontrer différentes problématiques ».

Dans un réseau local « parentalité », des parents peuvent participer également. L'idée est de pouvoir réunir des professionnels, des parents et des élus autour de cette thématique. La parole de chacun ayant la même valeur, le même poids.

« Est-ce que les parents viennent facilement ? »

« Comment parler à une famille pour laquelle on a repéré une difficulté ? »

L'absence de ciblage des familles est importante aussi : l'un des paris d'un REAAP est de ne pas cibler, justement. C'est de permettre à des parents (tout type de parent) de se rencontrer, et de partager leurs préoccupations.

Une prochaine réunion est prévue le jeudi 14 avril 2016 à 14h, à Ganges, dans les locaux de la communauté de communes.

Ordre du jour : Présentation de la fiche acteur à remplir : validation ou modifications

Atelier pour mettre au jour les partenariats déjà existants.

Atelier pour élaborer les prochains axes de travail.

**Réseau « parentalité » du territoire Gangeois
Réunion du 18 février 2016**

Participants

Personnes	Structures	Emails
DUFAU Karine	Classe Passerelle Ganges	dufaukarine@gmail.com
MOREAU Claire	Ecole maternelle Ganges	ce.0340358E@ac-montpellier.fr
LAVILLEDIEU Nathalie	Classe Passerelle Ganges	dufaukarine@gmail.com
ZOUAOUI Isabelle	Alsh Brissac / CCCGS	alsh.brissac@hotmail.fr
DUPIN Séverine	AMS Ganges/ CD 34	sdupin@herault.fr
EUGSTER Marion	AMS Ganges/ CD 34	meugster@herault.fr
CAMPOS Elsa	AMS Ganges / CD 34	acamposvidal@herault.fr
BRISSET Bérengère	RAM CCCGS	ram.brisset@yahoo.fr
CHAPEL Alain	AMS Pic St Loup Gangeois /CD 34	achapel@yahoo.fr
BOUREL Johann	MECS. Maison d'enfants Bonsecours	jbourel@mecsbonsecours.fr
REITH Fabrice	CSC Agantic	fabrice.rieth@csc-agantic.fr
REYNAUD Françoise	CSC Agantic	françoiseray@orange.fr
ESPAZE Carine	CSC Agantic	vhcarine.espaze@csc-agantic.fr
BRESSON M. Hélène	Multi accueil intercommunal	creche.ganges@gmail.com
PORTALEZ Malaurie	SAFE Ganges Mas des Moulins	Safe.ganges@mecsbonsecours.fr
DUDOIT Anne	A domicile Hérault Service TISF	a.dudoit@adh.asso.fr
MARTELLET Emmeline	EPE 34 Parentalité 34	contact@epe34.com/contact@parentalite34.fr
PARDELL Mathieu	CAF Hérault	mathieu.pardell@cafherault.cnafmail.fr
PIBAROT Patrice	Ecole élémentaire Ganges	
CANNARD Bruno	Médiathèque Ganges	bcanard@ganges.fr
GARCIA Régis	Parentalité 34	contact@parentalite34.fr
CAMPAGNA Christine	Parentalité 34	contact@parentalite34.fr
FABRIER Gérard	CCCGS	gerardfabrier@orange.fr
CAZALET Nathalie	CCCGS	ncazalet@cdcganges.fr
SABATÉ Jean-Louis	CCCGS	Coordination.jeunesse.cccgs@gmail.com

Excusés

BISTUE Magalie	CAF Hérault	magali.bistue@cafherault.cnafmail.fr
SIEGWALD Hélène	Ecole du Thaurac	ecoleduthaurac@gmail.com
BOUDJEMAA Yannick	SAFE Ganges Mas des Moulins	yboudjemaa@mecsbonsecours.fr
FERREUX Xavier	Alsh St Bauzille de Putois / CCCGS	accueildeloisirsaintbauzille@gmail.com
SIERA Marcos	Association jouons en ludothèque	jouonsenludotheque2@orange.fr
MAZEYRIE Céline	CPC/ IEN St Mathieu de Trévières	Celine.Mazeyrie@ac-montpellier.fr
VIVES Laurent	CPC/ IEN St Mathieu de Trévières	laurent.vives@ac-montpellier.fr

Charte nationale des REAAP

Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Au-delà de susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, les REAAP ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif.

Les REAAP mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Dans ce cadre, les partenaires du REAAP et les responsables des actions de soutien à la parentalité adhérant à cette charte s'engagent à :

1. Valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, transmission de l'histoire familiale, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant...
2. Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant.
3. Favoriser la relation entre les parents et dans cet objectif privilégier tous les supports où les parents sont présents, en particulier le cadre associatif.
4. Encourager les responsables des lieux et structures fréquentés par les parents à accueillir ou susciter de nouvelles initiatives. Ils garantissent l'ouverture de ces lieux à tous les parents, en recherchant la fréquentation de publics issus de milieux différents, de générations et de catégories socioprofessionnelles et culturelles diverses.
5. Respecter dans le contenu et la mise en œuvre des actions développées, dans le cadre des REAAP, le principe de neutralité politique, philosophique et confessionnelle.
6. S'inscrire dans un partenariat le plus large possible sans toutefois se substituer aux partenaires et aux dispositifs de droits commun intervenant dans l'appui à la parentalité.
7. Prendre appui sur un réseau mobilisable et compétent de parents, de bénévoles et de professionnels très divers qui partagent l'engagement d'accompagner les familles, dans le respect des personnes et de leur autonomie, et qui s'appuient sur les connaissances disponibles.
8. Participer à l'animation départementale. Participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement.